

Compte rendu de la séance du 28 septembre 2023

Président :
Bernard RATEAU

Secrétaire(s) de la séance:
Jennifer DOERLER

Présents :
Monsieur Bernard RATEAU, Madame Adeline COIGNUS, Madame Carole JACQUOT, Monsieur Gaël THIRION, Madame Jennifer DOERLER, Monsieur Christophe NOIROT, Madame Corinne VALENTIN, Madame Audrey MOUGENOT

Excusés :
Monsieur Christophe GUERY, Monsieur Ghislain GALLAND

Absents :

Représentés :

Ordre du jour:

1. Demandes de subventions :
 - Conseil départemental 54, amende de police
 - DETR 2024
2. Informations diverses
3. Questions diverses

Délibérations du conseil:

Demande de subvention au titre des amendes de polices (DE 2023 040)

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal, du dossier de demande de subvention relatif au programme de travaux de sécurisation de l'aménagement des espaces publics 2024, auprès du Conseil Départemental, au titre du fonds des Amendes de Police.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 08 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre des Amendes de Police.

CERTIFIE que les dépenses correspondantes seront imputées en section d'investissement de l'exercice budgétaire 2024.

AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré à LACHAPELLE le 28 septembre 2023

Demande de subvention : DETR (DE 2023 041)

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal, du dossier de demande de subvention relatif au programme de travaux de sécurisation de l'aménagement des espaces publics phase 2, au titre de la DETR 2024.

- **2ème phase** : aménagement des rues de Baccarat et de Thiaville
Coût des travaux 2024 : **207 855.00 € H.T soit 249 426.00 € T.T.C**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 08 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention

SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre de la **DETR** (Dotation d'équipement des territoires ruraux), pour la 2ème phase des travaux.

CERTIFIE que les dépenses correspondantes à la phase 2 seront imputées en section d'investissement de l'exercice budgétaire 2024.

AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 28 septembre 2023.